

DEPOT DU

04 MAI 2011

TRIBUNAL
DE COMMERCE

Requête conjointe à Monsieur le Président du
Tribunal de Commerce de Versailles
aux fins de désignation d'un commissaire aux apports

LES SOCIETES :

- **SCHINDLER**, société anonyme au capital de 7 537 950 Euros, dont le siège est situé Vélizy-Villacoublay (78140) 1-3 rue de Dewoitine, identifiée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le n° 383 711 678,

représentée par son Directeur Général Monsieur Alexis SALMON-LEGAGNEUR,
Société absorbante,

- **S.A.CA.M.A.S**, société par actions simplifiée au capital de 233.700 Euros, dont le siège est situé à Clamart (92140) 298 avenue du Général de Gaulle, identifiée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n° 642 044 655,

représentée par son Président Monsieur Christophe ROUSSEAU,
Société absorbée,

ayant pour avocat commun :

CMS Bureau Francis Lefebvre, société d'avocats inscrite au Barreau des Hauts de Seine (NAN 1701) représentée par Maître Chantal JORDAN, ayant élu domicile au siège social de ladite société d'avocats à Neuilly sur Seine (Hauts de Seine), 1/3 Villa Emile Bergerat.

Ont l'honneur de vous exposer :

Qu'une fusion par voie d'absorption par la société anonyme SCHINDLER de la société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée S.A.CA.M.A.S. est envisagée ,

Que les actionnaires de la société SCHINDLER et l'associé unique de la société S.A.CA.M.A.S. ont décidé, conformément à l'article L.236-10 II du Code de commerce, de ne pas faire désigner un commissaire à la fusion dans le cadre dudit projet de fusion ,

Pour cette raison, il est sollicité la seule désignation d'un (ou plusieurs) commissaire aux apports.

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre


En conséquence,

Les requérantes sollicitent qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de commerce de bien vouloir nommer un (ou plusieurs) **commissaire aux apports** dans le cadre de l'opération de fusion susvisée,

Lequel sera chargé, conformément aux articles L.236-10, L.225-8 et L.225-147 du Code de commerce

- d'apprécier la valeur des apports en nature et les avantages particuliers,
- et d'établir un rapport à cet effet.

Fait à Neuilly-sur-Seine,
le 27 avril 2011


Chantal JORDAN
Avocat

PJ Note annexe

NOTE ANNEXE
(établie sur la base des valeurs nette comptable au 31 décembre 2010)

	SCHINDLER (société absorbante)	AMONTER Société absorbée (1)	S.A.C.A.M.AS Société absorbée (2)	SOMATEM Société absorbée (3)	TECHNI LIFT Société absorbée (4)
Activité	Les activités de fabrication, installation, entretien, commerce des ascenseurs, monte-charges, appareils de levage et tout ce qui concerne l'industrie mécanique, électrique, électronique et électromécanique	Les activités de montage, entretien d'ascenseurs, monte-charges et escaliers roulants, électricité générale, réalisations d'ensembles scientifiques	Les activités d'entretien, montage et réparation d'ascenseurs	Les activités de fabrication, installation et commerce des ascenseurs, monte-charges, escaliers mécaniques, trottoirs roulants, appareils de levage et élévateurs et tout ce qui concerne l'industrie mécanique, électrique, électronique et électromécanique	Les activités de fabrication, d'entretien, réparation, transformation et installation d'ascenseur et matériel électromécanique et électronique, monte-charges, escaliers mécaniques, trottoirs roulants, appareils de levage et élévateurs et tout ce qui concerne l'industrie mécanique, électrique, électronique et électromécanique
Chiffre d'affaires	418.690 K€	11.247 K€	40.083 K€	10.715 K€	5.939 K€
Total du bilan	257.282 K€	6.362 K€	29.060 K€	5.566 K€	2.995 K€
Capitaux propres	39.846 K€	748 K€	4.492 K€	36 K€	439 K€
Nombre de salariés	2.684	87	226	68	43
Nom et adresse des commissaires aux comptes titulaires	ERNST&YOUNG AUDIT (344 366 315 R.C.S. Nanterre) Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche 92400 Courbevoie	ERNST&YOUNG AUDIT 113 boulevard de Stalingrad (69100) Villeurbanne	GRANT THORNTON (632 013 843 RCS Paris) 100 rue de Courcelles 75017 PARIS ERNST&YOUNG AUDIT (344 366 315 R.C.S. Nanterre) Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche 92400 Courbevoie	GRANT THORNTON (632 013 843 RCS Paris) 100 rue de Courcelles 75017 PARIS	ERNST&YOUNG AUDIT 41 rue Ybry 92200 Neuilly sur Seine

	SCHINDLER (société absorbante)	AMONTER Société absorbée (1)	S.A.C.A.M.A.S Société absorbée (2)	SOMATEM Société absorbée (3)	TECHNI LIFT Société absorbée (4)
suppléants	AUDITEX (377 652 315 RCS Nanterre) Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche 92400 Courbevoie	GRANT THORNTON (632 013 843 RCS Paris) 100 rue de Courcelles 75017 PARIS	Institut de gestion et d'expertise comptable – IGEC (662 000 512 RCS Paris) 3 rue Leon Jost 75017 PARIS AUDITEX (377 652 315 RCS Nanterre) Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche 92400 Courbevoie	Institut de gestion et d'expertise comptable – IGEC (662 000 512 RCS Paris) 3 rue Leon Jost 75017 PARIS	AUDITEX (377 652 315 RCS Nanterre) Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche 92400 Courbevoie
Nom des autres commissaires aux comptes en position d'incompatibilité	Mr Jean Marc MONToux Immeuble Bolle –ZI des Pères Blancs – 97123 BAILLIF Mr Philippe CORNELIE 32 rue F. Forest –ZI de Jarry – 97122 BAIE MAHAUT	EXCO REUNION AUDIT (RCS ST Denis de la réunion TGI) 24 rue Jean Cocteau 100 Résidence Anaxagore - 97490 ST DENIS	COFIGEX (RCS ST Pierre de la Réunion TGI) 120 rue Luc Lorion -97410 ST PIERRE	Mr Bernard JOULIE 17 avenue Georges 93220 GAGNY Mme Catherine LEMAITRE-SOUS 47 ter Avenue de la République 78640 NEAUPHLE LE CHATEAU	SA GEIREC 217 avenue du général Leclerc Mr Olivier JEULIN 276 rue de Chateaugiron
Nature des apports		Fusion			
Mode d'évaluation des apports		Valeur nette comptable			
Montant approximatif des actifs apportés		6.362 K€	29.060K€	5.566 K€	2.995 K€
Montant approximatif des passifs pris en charge		5.613 K€	24.566 K€	5.529 K€	2.555 K€
Type d'opération envisagée		Restructuration interne			
Date envisagée des AG		Au plus tard Décembre 2011			

ORDONNANCE

NOUS Jean-Claude SEUGÉ
Président du Tribunal de Commerce de VERSAILLES
assisté de Madame le Greffier

Vu les dispositions du Livre II du Code de Commerce
Vu la requête qui précède et les pièces à l'appui.

DESIGNONS :

*Mme Marie-Joël NÉCHER
et M. Albert Joly
à Versailles*

en qualité de **Commissaire aux Apports,**

MISSION .

- Apprécier la valeur des apports en nature et les avantages particuliers,
- Etablir un rapport dans les conditions prévues par la loi.

SOCIETES CONCERNEES :

**- SA SCHINDLER 1-3 Rue Dewoitine 78140 VELIZY VILLACOUBLAY
RCS Versailles B 383711678**

**- SAS S.A.CA.M.A.S 298 Av du Général de Gaulle 92140 CLAMART
RCS Nanterre B 642044655**

DELAIS DE PRESENTATION DU RAPPORT : huit jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale ,

Il appartiendra au Commissaire ci-dessus désigné de s'assurer qu'il ne tombe pas sous une incompatibilité prévue par l'article L 822-11 du Code de Commerce.

Disons qu'à défaut d'accord sur la rémunération, celle-ci pourra être taxée par Nous.

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés

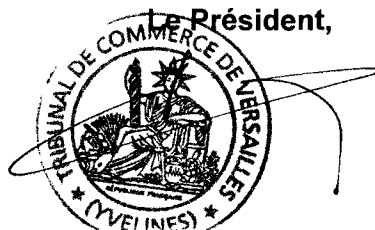
Taxons les dépens de la présente à la somme de quarante-trois euros 02.

Donné en notre Cabinet, à Versailles le 04 MAI 2011

Le Greffier

C. Sca...
[Signature]

Le Président,



Pour extrait conforme
Le Greffier

